unicef | pour chaque enfant

Genève/ New York/ Washington, le 13 mars 2024

©UNICEF/UNI494351/Mulala

D’après un rapport de l’ONU, le nombre global de décès d’enfants a atteint un niveau historiquement bas en 2022

En dépit des progrès réalisés, les estimations indiquent que 4,9 millions d'enfants dans le monde sont morts avant leur cinquième anniversaire, soit un décès toutes les 6 secondes.

Le nombre d'enfants décédés avant leur cinquième anniversaire a atteint un niveau historiquement bas, passant à 4,9 millions en 2022, selon les dernières estimations publiées aujourd'hui par le Groupe inter-agences des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile (UN IGME).

« *Derrière ces chiffres se cachent les histoires de sage-femmes et de personnel de santé qualifiés qui aident les mères à accoucher en toute sécurité, les histoires d'agents de santé qui vaccinent et protègent les enfants contre des maladies mortelles, et d'agents de santé communautaires qui effectuent des visites à domicile pour aider les familles à assurer un soutien sanitaire et nutritionnel adéquat aux enfants* », a déclaré la **directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell.** « *Grâce à des décennies d'engagement de la part des individus, des communautés et des nations pour offrir aux enfants des services de santé peu coûteux, de qualité et efficaces, nous avons montré que nous disposons des connaissances et des outils nécessaires pour sauver des vies* ».

Le rapport révèle qu'aujourd'hui plus que jamais, les enfants fêtent leur cinquième anniversaire ; **le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ayant diminué de 51 % depuis 2000.** Plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré une baisse plus rapide encore de la mortalité infantile, démontrant ainsi que des progrès sont possibles lorsque des ressources suffisantes sont allouées aux soins de santé primaires, y compris à la santé et au bien-être des enfants. Par exemple, les résultats montrent que **le Cambodge, le Malawi, la Mongolie et le Rwanda ont réduit la mortalité des enfants de moins de 5 ans de plus de 75 % depuis 2000.**

Un long chemin reste à parcourir

Cependant, les résultats montrent également qu'en dépit de ces progrès, **il reste un long chemin à parcourir pour mettre fin aux décès évitables d'enfants et de jeunes**. En plus des 4,9 millions de vies humaines emportées avant l'âge de 5 ans - dont près de la moitié étaient des nouveau-nés -, **2,1 millions d'enfants et de jeunes âgés de 5 à 24 ans ont également perdu la vie.** La plupart de ces décès se sont concentrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Ces pertes tragiques sont principalement imputables à des causes évitables ou traitables, telles que les naissances prématurées, les complications au moment de l'accouchement, la pneumonie, la diarrhée et le paludisme. **De nombreuses vies auraient pu être sauvées grâce à un meilleur accès à des soins de santé primaires de qualité, y compris des interventions essentielles et peu coûteuses**, telles que les vaccinations, la présence de personnel de santé qualifié à la naissance, le soutien à l'allaitement précoce et continu, ainsi que le diagnostic et le traitement des maladies infantiles.

« *Bien que des progrès notables aient été accomplis, chaque année, des millions de familles continuent de souffrir de la perte d'un enfant, souvent dans les tout premiers jours suivant sa naissance* », a déclaré le **directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus**. « *Le lieu de naissance d'un enfant ne devrait pas déterminer sa survie. Il est essentiel d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité pour chaque femme et chaque enfant, y compris dans les situations d'urgence et dans les zones reculées.* »

Mettre l'accent sur les agents de santé communautaires

Améliorer l'accès à des services de santé de qualité et sauver les enfants de morts évitables nécessite d'investir dans l'éducation, l'emploi et des conditions de travail décentes pour les professionnels de santé qui dispensent des soins de santé primaires, y compris les agents de santé communautaires.

En tant que membres dignes de confiance au sein de leur communauté, les agents de santé communautaires jouent un rôle important en fournissant aux enfants et aux familles de chaque communauté des services de santé vitaux tels que les vaccinations, les tests et les traitements pour des maladies mortelles mais traitables, ainsi qu'un soutien nutritionnel. Ils devraient être intégrés dans les systèmes de soins de santé primaires, rémunérés équitablement, bien formés et dotés des moyens nécessaires pour fournir des soins de la plus haute qualité.

Plusieurs études montrent que le nombre de décès infantiles dans les pays les plus à risque pourrait diminuer considérablement si les interventions communautaires pour la survie de l'enfant pouvaient atteindre les personnes qui le nécessitent. À lui seul, cet ensemble d'interventions permettrait de sauver des millions d'enfants et de fournir des soins plus près de chez eux. **La prise en charge intégrée des maladies infantiles - en particulier les principales causes de décès post-néonatals, les infections respiratoires aiguës, la diarrhée et le paludisme - est nécessaire pour améliorer la santé et la survie des enfants.**

D'importantes inégalités persistent

« *Le rapport publié cette année marque une étape importante en attestant que de moins en moins d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire* », a déclaré **le Dr Juan Pablo Uribe, directeur mondial pour la santé, la nutrition et la population à la Banque mondiale et directeur du Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les**

adolescents (GFF). « *Mais ce n'est tout simplement pas suffisant. Nous devons accélérer les progrès en investissant davantage, en collaborant et en nous concentrant sur l'objectif de mettre fin aux décès infantiles évitables afin d'honorer notre engagement mondial. Nous devons à tous les enfants de veiller à ce qu'ils aient accès aux mêmes soins de santé et aux mêmes chances, quel que soit leur lieu de naissance.* »

Si les données mondiales montrent des signes encourageants de progrès, il existe également des menaces et des inégalités importantes qui mettent en péril la survie de l'enfant dans de nombreuses régions du monde. Ces menaces comprennent l'accroissement des inégalités et de l'instabilité économique, de nouveaux conflits prolongés, l'intensification de l'impact du changement climatique et les retombées du COVID-19, qui pourraient entraîner une stagnation, voire une inversion des progrès et de nouveaux décès infantiles évitables. **Les enfants nés dans les ménages les plus pauvres sont deux fois plus susceptibles de mourir avant l'âge de cinq ans que les enfants nés dans les ménages les plus riches**, tandis que **les enfants vivant dans des environnements fragiles ou touchés par des conflits sont presque trois fois plus susceptibles de mourir avant leur cinquième anniversaire que les autres.**

Accélérer les progrès

« *Les nouvelles estimations soulignent que le renforcement de l'accès à des soins de santé de qualité, en particulier au moment de la naissance, contribue à réduire la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans* », a déclaré **Li Junhua, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires économiques et sociales**. « *Si les étapes franchies dans la réduction de la mortalité infantile sont importantes pour suivre les progrès réalisés, elles doivent également nous rappeler que des efforts et des investissements supplémentaires sont nécessaires pour réduire les inégalités et mettre fin aux décès évitables chez les nouveau-nés, les enfants et les jeunes dans le monde entier.* »

Au rythme actuel, 59 pays n'atteindront pas la cible de l'ODD relative à la mortalité chez les moins de 5 ans, et 64 pays n'atteindront pas l'objectif relatif à la mortalité néonatale. Cela signifie qu'**environ 35 millions d'enfants mourront avant d'atteindre leur cinquième anniversaire d'ici à 2030**, un nombre de décès qui sera en grande partie subi par les familles d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud ou dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure.

Le rapport fait également état d'importantes lacunes en matière de données, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où la charge de la mortalité est élevée**. Les données et les systèmes statistiques doivent être améliorés pour mieux suivre et contrôler la survie et la santé des enfants**, y compris les indicateurs sur la mortalité et la santé par le biais d'enquêtes auprès des ménages, l'enregistrement des naissances et des décès par le biais des systèmes d'information sur la gestion de la santé (HMIS), et l'enregistrement des faits d'état civil (CRVS).

Consulter le rapport et l'ensemble des données **ICI**.

Télécharger les contenus multimédias **ICI**.

A propos du UN IGME

Le Groupe inter-agences des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile (UN IGME) a été créé en 2004 dans le but de partager des données relatives à la mortalité infantile, d'améliorer les méthodes d'estimation de la mortalité infantile, de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de survie de l'enfant et de renforcer la capacité des pays à produire des estimations actualisées et dûment évaluées de la mortalité infantile. L'UN IGME est dirigé par l'UNICEF et regroupe l'Organisation mondiale de la santé, le Groupe de la Banque mondiale et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : **http://www.childmortality.org/**

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout dans le monde, pour construire un monde meilleur pour tous. Plus d'informations sur **www.unicef.fr**

Contacts

- **UNICEF France**

Carine Spinosi – 01.44.39.17.49 – cspinosi@unicef.fr
Estelle Flabat – 06.50.34.64.77 – eflabat@unicef.fr
Taina Bressoud – 06.59.94.36.25 – tbressoud@unicef.fr

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part
Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait
Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification
Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité

UNICEF.France **UNICEF_france** **unicef_france**
Unicef-France **unicef_france** **uniceffrance**

www.unicef.fr